

Éoliennes. Vents de délires souhaite une étude de bruit

Dans un texte intitulé : « Un laboratoire du vivant dans un désert sanitaire », Denis Thomas, président de l'association Vents de délires, attire l'attention sur les infrasons induits par les éoliennes de Miné-Kervir : « Les gens qui les ressentent les décrivent plus comme des vibrations que comme des sons se propageant, vibrations dans l'air et le sol. Leurs effets : une sensation générale de malai-

se, nausées, vertiges à la constatation du phénomène de résonance à l'intérieur d'une maison, stress, troubles du sommeil... ».

Vents de délires déplore que les élus aient décidé de faire jouer aux habitants du quartier le rôle de cobayes et précise que certains riverains ont déjà des problèmes de santé. L'association demande au maire de prévoir une étude de bruit « en respectant la norme qui

sera peut-être validée fin 2013 », de faire des mesures des infrasons (mesure des décibels C) et de placer des sismographes pour relever les vibrations du sol à proximité des maisons les plus proches.

L'association attire aussi l'attention sur les incidences sur l'immobilier : « Nous avons été avertis du renoncement d'un acheteur pour une maison de Crénorien liée à la construction d'éoliennes. Nous sup-

posons que nos élus ont bien évidemment pris en considération la dévaluation totale de nos biens immobiliers et que la commune va participer, avec l'aide de la Cocom, du conseil général et de la Région, à l'indemnisation des propriétaires de foncier bâti de la zone de développement éolien ».

<http://www.cduvent.org/kervirlaboratoirevivant>.